

TRANSPORTS CANADA

Programme : Pneus

Programme : Pneus

L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) aide **Transports Canada** (TC) à administrer la **Loi sur la sécurité automobile** et le **Règlement sur la sécurité des pneus des véhicules automobiles**.

Les renseignements suivants sont exigés pour l'importation de pneus de véhicules routiers neufs de tourisme, de camions, de motocyclettes, de remorques ou de véhicules polyvalents et de pneus de camions usagés importés pour rechapage de pays autres que les États-Unis :

- Nom des fabricants
- Nom, numéro de téléphone, code postal et adresse électronique de l'entreprise
- Nom de la marque
- Le type/taille de pneu et la quantité de pneus de cette désignation de dimension et du type de pneu importé.
- Indicateur de conformité des pneus
- Raison motif de l'importation

Implantation du projet de Services à guichet unique (SGU) de l'ASFC

Dans le cadre du Projet de Services à guichet unique, les demandes de mainlevée seront présentées au moyen d'une nouvelle Déclaration d'importation intégrée (DII) qui permet aux courtiers en douane de présenter et d'obtenir la mainlevée électronique des marchandises également réglementées par les ministères et organismes participants.

Les demandes de mainlevée pour les pneus peuvent être envoyées électroniquement à l'ASFC en soumettant une DII.

Remarque : L'information exigée en vertu de SGU n'ajoute pas d'exigences supplémentaires, qui existent actuellement dans le processus d'importation.

Codes du système harmonisé (SH)

Liste des codes SH applicables aux marchandises qui peuvent être réglementées par le Programme des pneus de Transports Canada : <https://www.cbsa-asfc.gc.ca/prog/sw-gu/regcom-marreg/tc-eng.html>.

Justification des éléments de données

La justification des éléments de données qui suit fournit des renseignements supplémentaires sur les exigences spécifiques des éléments de données dans le cadre du projet de Services à guichet unique.

Personne-ressource de l'importateur	Requis pour pouvoir communiquer avec l'importateur au cas où des renseignements supplémentaires seraient nécessaires pour prendre une décision d'admissibilité ou de mainlevée.
Adresse de courrier électronique de l'importateur	Requis pour pouvoir communiquer avec l'importateur au cas où des renseignements supplémentaires seraient nécessaires pour prendre une décision d'admissibilité ou de mainlevée.
Numéro de téléphone de l'importateur	Requis pour pouvoir communiquer avec l'importateur au cas où des renseignements supplémentaires seraient nécessaires pour prendre une décision d'admissibilité ou de mainlevée.
Pneus TC (type de procédé OGP)	Requis pour que le système sache ce qui est importé afin de déterminer les conditions d'importation applicables à l'expédition.
Classe de pneu	Utilisé, conjointement avec d'autres données recueillies, pour s'assurer que le véhicule est admissible au Canada et pour prendre une décision de mainlevée.

Type de pneu	Utilisé, conjointement avec d'autres données recueillies, pour s'assurer que le véhicule est admissible au Canada et pour prendre une décision de mainlevée.
Taille de pneu	Utilisé, conjointement avec d'autres données recueillies, pour s'assurer que le véhicule est admissible au Canada et pour prendre une décision de mainlevée.
Quantité : Taille de l'unité (les expéditions de plus de 10 000 pneus sont déclarées différemment).	Utilisé, conjointement avec d'autres données recueillies, pour s'assurer que le véhicule est admissible au Canada et pour prendre une décision de mainlevée.
Raison de l'importation	Utilisé, conjointement avec d'autres données recueillies, pour s'assurer que le véhicule est admissible au Canada et pour prendre une décision de mainlevée.
Nom de la marque	Utilisé, conjointement avec d'autres données recueillies, pour s'assurer que le véhicule est admissible au Canada et pour prendre une décision de mainlevée.
Nom du fabricant	Utilisé, conjointement avec d'autres données recueillies, pour s'assurer que le véhicule est admissible au Canada et pour prendre une décision de mainlevée.
Affirmation de conformité pour les pneus neufs/rechapés en provenance de tous les pays	Pour que les pneus soient admissibles au Canada, ils doivent être conformes aux exigences des Normes de sécurité des véhicules automobiles et l'importateur doit fournir une « Affirmation de conformité » à l'importation.
Affirmation de conformité pour les pneus neufs/rechapés en provenance des États-Unis	Pour que les pneus soient admissibles au Canada, ils doivent être conformes aux exigences des Normes de sécurité des véhicules automobiles et l'importateur doit fournir une « Affirmation de conformité » à l'importation.
Affirmation de conformité pour les pneus usagés en provenance de tous les pays	Pour que les pneus soient admissibles au Canada, ils doivent être conformes aux exigences des Normes de sécurité des véhicules automobiles et l'importateur doit fournir une « Affirmation de conformité » à l'importation.
Affirmation de conformité pour les pneus usagés en provenance des États-Unis	Pour que les pneus soient admissibles au Canada, ils doivent être conformes aux exigences des Normes de sécurité des véhicules automobiles et l'importateur doit fournir une « Affirmation de conformité » à l'importation.

Document sur les exigences à l'égard des clients du commerce électronique (DECCE)

Le tableau suivant fournit les règles et les conditions spécifiques associées à chacun des éléments de données pour les déclarations de TC. Les éléments de données sont : Obligatoires (O), conditionnels (C) ou facultatifs (F).

Nom de l'élément de données	Définition de l'élément OGP	État des éléments de données (pour les déclarations de TC)	Règles et conditions relatives aux éléments de données
Identification de la personne-ressource	Personne-ressource de l'importateur	O	Pour Transports Canada, un dossier de contact de l'importateur (IC) doit être fourni pour cette déclaration.
Méthode de contact	Adresse de courrier électronique de l'importateur	O	Pour Transports Canada, l'adresse électronique de contact de l'importateur pour l'expédition (IC) doit être fournie.
Méthode de contact	Numéro de téléphone de l'importateur	O	Pour Transports Canada, il faut fournir le numéro de téléphone d'une personne-ressource de l'importateur pour l'expédition (IC).

Type de procédé OGP	Pneus TC	C	<p>Pour les marchandises réglementées dans le cadre du Programme de recyclage des pneus, le code suivant doit être fourni.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pneus TC <p>Fournir ce code d'exception au niveau de la déclaration (SG13.RCS) seulement si toutes les marchandises figurant sur la DII sont réglementées par le Programme de recyclage des pneus. Sinon, fournir ce code d'exception au niveau du produit (SG125.RCS) pour chaque produit réglementé.</p>
Processus d'exception de l'OGP	Processus d'exception	O	<p>Le code suivant doit être fourni pour les véhicules auxquels le règlement de ce programme s'applique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • TC3 – E02 – Annexe G – Importation commerciale
Catégorie de produit	Classe de pneu	O	<p>L'importateur doit fournir la classe de pneus appropriée pour la marchandise importée. Utilisez l'un des codes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nouveau • Remplacé • Utilisé <p>Le qualificatif dans la zone 5389 devrait être le code pour TC – Classe de pneu</p>
Catégorie de produit	Type de pneu	O	<p>L'importateur doit fournir le type de pneus approprié pour la marchandise importée. Utilisez l'un des codes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur route • Hors route <p>Le qualificatif dans la zone 5389 doit être le code TC – Type de pneu</p>
Catégorie de produit	Taille de pneu	O	<p>L'importateur doit fournir la taille de pneus appropriée pour la marchandise importée. Utilisez l'un des codes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En dessous de 14 po • 14 po • 15 po • 16 po • 17 po • 18 po • 19 po • Au-dessus de 19 po <p>Le qualificatif dans le champ 5389 devrait être le code pour TC – Taille des pneus</p>
Nombre de produits	Quantité : Taille de l'unité	O	<p>Le nombre (nombre) de pneus pour chaque gamme de produits doit être fourni.</p>
Utilisation prévue, codée	Raison de l'importation	O	<p>La raison de l'importation doit provenir d'une des raisons codées suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vente • Exportation • Non réglementé • Pour rechapage • Pneus usés
Caractéristique de la marchandise (nom de la marque)	Nom de la marque	O	<p>Le nom de la marque de la marchandise qui est importée doit être fourni.</p>
Fabricant	Nom du fabricant	O	<p>Le nom du fabricant doit être indiqué s'il n'est pas indiqué à CE102 ou s'il diffère du nom du fabricant à CE102.</p>

Énoncé de conformité	Affirmation de conformité pour les pneus neufs/ rechapés en provenance de tous les pays	C	<p>Ce champ doit être rempli si :</p> <ul style="list-style-type: none"> le pays d'origine est autre que les États-Unis la raison de l'importation est la vente et le type de pneu est sur route et la classe de pneu est soit neuve soit rechapée et le code SH de la marchandise en est un : <ul style="list-style-type: none"> 4011.10.00 4011.20.00 4011.40.00 4012.11.00 4012.12.00 4012.19.00 <p>Si le pays d'origine est les États-Unis, cette déclaration de conformité est facultative. En remplissant ce champ avec le code correspondant à l'énoncé ci-dessous, l'importateur accepte l'énoncé suivant qui indique que le pneu est conforme aux normes du Règlement sur la sécurité des pneus des véhicules automobiles à la date de son achèvement.</p> <p>« [Je déclare]/[J'ai été autorisé par l'entreprise mentionnée dans le présent formulaire à déclarer, en leur nom,] que les pneus mentionnés dans le présent formulaire sont conformes aux normes prescrites pour un pneu de cette catégorie par les articles 3 à 5 du <i>Règlement sur la sécurité des pneus de véhicules automobiles</i> au moment où le pneu a été fabriqué. »</p>
Énoncé de conformité Énoncé de conformité	Affirmation de conformité pour les pneus neufs/ rechapés en provenance des États-Unis	C	<p>Ce champ doit être rempli si :</p> <ul style="list-style-type: none"> le pays d'origine est les États-Unis la raison de l'importation est la vente et le type de pneu est sur route et la classe de pneu est soit neuve soit rechapée et le code SH de la marchandise en est un : <ul style="list-style-type: none"> 4011.10.00 4011.20.00 4011.40.00 4012.11.00 4012.12.00 4012.19.00 <p>Si le pays d'origine est les États-Unis, cette déclaration de conformité ou la précédente « Tous les pays » doit être fournie. En remplissant ce champ avec le code correspondant à l'énoncé ci-dessous, l'importateur accepte l'énoncé suivant qui indique que le pneu est conforme aux normes du Règlement sur la sécurité des pneus des véhicules automobiles à la date de son achèvement.</p> <p>« [Je déclare]/[J'ai été autorisé par la société mentionnée dans le présent formulaire à déclarer, en leur nom,] que les pneus mentionnés dans le présent formulaire ont été fabriqués pour la vente aux États-Unis et sont conformes, le jour de leur fabrication, aux exigences établies au chapitre 301, titre 49 du United States Code. »</p>

Énoncé de conformité	Affirmation de conformité pour les pneus usagés en provenance de tous les pays	C	<p>Ce champ doit être rempli si :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le pays d'origine est autre que les États-Unis • la raison de l'importation est la vente et • le type de pneu est sur route et • la classe de pneu est usagée et • le code SH de la marchandise en est un : <ul style="list-style-type: none"> • 4012.20.10 • 4012.20.20 • 4012.20.90 <p>Si le pays d'origine est les États-Unis, cette déclaration de conformité est facultative. En remplissant ce champ avec le code correspondant à l'énoncé ci-dessous, l'importateur accepte l'énoncé suivant qui indique que le pneu est conforme aux normes du Règlement sur la sécurité des pneus des véhicules automobiles à la date de son achèvement.</p> <p>« [Je déclare]/[J'ai été autorisé par l'entreprise mentionnée dans le présent formulaire à déclarer, en leur nom,] que les pneus mentionnés dans le présent formulaire portent un symbole NSM, DOT ou JIS, sont conçus pour être montés sur une jante dont le diamètre est supérieur à 406,4 mm (16 pouces) et dont la plage de charge est au moins égale à D (l'indice de robustesse n'est pas inférieur à 8) ».</p>
Énoncé de conformité	Affirmation de conformité pour les pneus usagés en provenance des États-Unis	C	<p>Ce champ doit être rempli si :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le pays d'origine est les États-Unis • la raison de l'importation est la vente et • le type de pneu est sur route et • la classe de pneu est usagée et • le code SH de la marchandise en est un : <ul style="list-style-type: none"> • 4012.20.10 • 4012.20.20 • 4012.20.90 <p>Si le pays d'origine est les États-Unis, cette déclaration de conformité ou la précédente « Tous les pays » doit être fournie. En remplissant ce champ avec le code correspondant à l'énoncé ci-dessous, l'importateur accepte l'énoncé suivant qui indique que le pneu est conforme aux normes du Règlement sur la sécurité des pneus des véhicules automobiles à la date de son achèvement.</p> <p>« Je[déclare]/[ai été autorisé par la société mentionnée dans le présent formulaire à déclarer, en leur nom,] que les pneus mentionnés dans le présent formulaire ont été fabriqués pour la vente aux États-Unis et sont conformes, le jour de leur fabrication, aux exigences établies au chapitre 301, titre 49 du United States Code. »</p>

Additional resources

Tables de codes de référence

Législation :

Des renseignements supplémentaires sont disponibles en vertu de la [Loi sur la sécurité automobile](#) et du [Règlement sur la sécurité des véhicules automobiles](#).

Mémoire des douanes :

[Mémoire d'importation de pneus D19-12-2](#).

Faites appel à Livingston

Vous avez des questions ou vous avez besoin d'aide pour vos importations SGU?

Communiquez avec votre représentant du service à la clientèle.

Écrivez-nous à l'adresse clientserviceCanada@livingstonintl.com ou appelez-nous au **1-855-225-5544**.